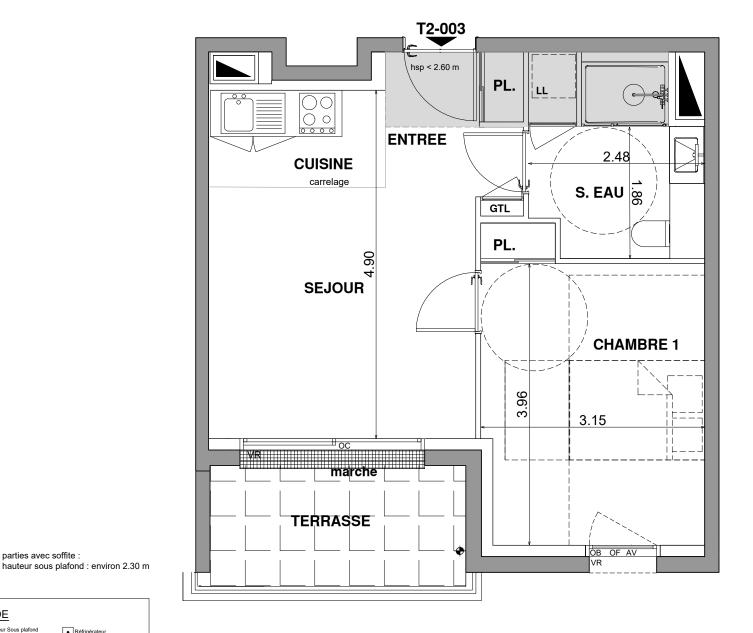
PLAN DE VENTE



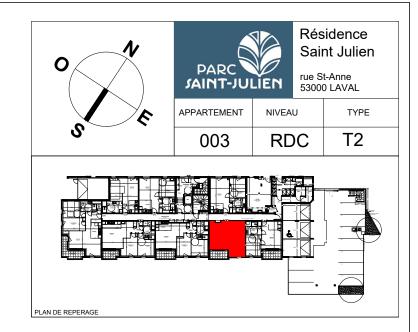


TABLEAU DE SUR	FACES
Séjour+cuisine	19.76 m
Chambre 01	12.83 m
SDE	6.18 m²
SURFACE HABITABLE TOTALE	38.77 m
terrasse	6.40 m²
HAUTEUR SOUS PLAFOND SAUF INDICATION SUR PLAN	2.60m
NOTA : la surface habitable de la pièce compre	nd la surface de placar
	Date de création: 25/03/202

Date de création: 25/03/2025 Date d'actualisation:

LEGENDE

GC02

GC03

& ROLLAND ASSOCIES

Porte Fenêtre LV Lave vaisselle LL Lave linge GTL Tableau électrique

Allège vitré Garde-corps métallique

parties avec soffite:

Garde-corps métallique Garde-corps allège béton Changement de revêtement de sol revětemen Caillebotis

(CE) Ballon d'eau chaude Faux plafond

S.E.L.A.S ROLLAND & ASSOCIES 53 rue Toussaint BP 22431 49024 ANGERS CEDEX 02 Téléphone : 02.41.88.15.34 www.frederic-rolland.com

CONSTRUCTION DE 41 LOGEMENTS - RUE SAINT-ANNE - 53000 LAVAL

PROMOCIL 1 rue Charles Fabry 72013 LE MANS Cedex 2 Téléphone : 02.43.43.79.53

Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques de la réalisation tant en ce qui concerne les dimensions de l'équipement.La position et les dimensions du doublage thermique et/ou accoustique peuvent être modifiées.

Les surfaces indiquées sont approximatives, les hauteurs sous plafond et celles d'allèges ou de seuils peuvent être légèrement modifiées. Les retombées, soffites, faux plafonds, trappes dénivelés de terrain ainsi que l'emplacement et la nature des équipementds sanitaires ne sont pas tous figurés ou le sont à titre indicatif. L'aménagement de la cuisine est donné à titre indicatif. Les côtes, les surfaces et hauteurs indiquées peuvent varier légèrement en fonction des impératifs de construction. Des modifications de détails nécessaires pour des raisons d'ordre technique ou administratif pourront être apportées sur les plans.

Les servitudes de passage éventuellement nécessaires pour l'entretien d'équipements communs ainsi que les canalisations ne sont pas indiquées ou le sont à titre indicatif. Le sens d'ouverture des ouvrants et des volets battants et/ou coulissants est représenté à titre indicatif et reste au choix de l'architecte.

Les implantations, nombre et taille des corps sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés par l'architecte. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques, tant en ce qui concerne les implantations que les dimensions.